



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
LIMITÉE

TD/B/WP/L.108  
20 septembre 2002

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Groupe de travail du plan à moyen terme  
et du budget-programme

Trente-neuvième session  
Genève, 16-20 septembre 2002  
Point 5 de l'ordre du jour

FINANCEMENT DE LA PARTICIPATION D'EXPERTS DE PAYS EN DÉVELOPPEMENT  
ET DE PAYS EN TRANSITION AUX RÉUNIONS D'EXPERTS DE LA CNUCED

**Projet de décision\***

*Le Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme,*

*Rappelant* les principes directeurs pour le fonctionnement du mécanisme intergouvernemental de la CNUCED, en particulier le paragraphe 15, adoptés à la dix-neuvième session extraordinaire (examen à mi-parcours) du Conseil du commerce et du développement, ainsi que la décision adoptée sur la question par le Groupe de travail à la reprise de sa trente-huitième session,

*Décide* de conduire des consultations conformément au programme de travail proposé par l'Égypte au nom du Groupe des 77 et de la Chine le 16 septembre 2002 (voir l'annexe).

---

\* Tel qu'approuvé de façon informelle par le Groupe de travail le 19 septembre 2002.

**Annexe**

**Programme de travail pour la tenue de consultations sur le financement de la participation d'experts aux réunions intergouvernementales d'experts de la CNUCED**

a) La première phase durerait deux semaines, à partir du 23 septembre 2002, juste après la clôture de la présente session. Au cours de ces deux semaines, les membres seront invités à présenter des propositions sur les moyens qu'ils jugent propres à garantir les ressources nécessaires pour un financement régulier de la participation d'experts aux réunions d'experts de la CNUCED;

b) La deuxième phase durerait un mois, au cours duquel des consultations auraient lieu en vue d'arrêter les principaux éléments de la solution ou des solutions, à partir des propositions soumises par les membres au cours de la période mentionnée au point a);

c) La troisième phase durerait deux semaines, si nécessaire, et serait consacrée à la formulation définitive de la ou des solutions.

-----